



Le 5 octobre 2015

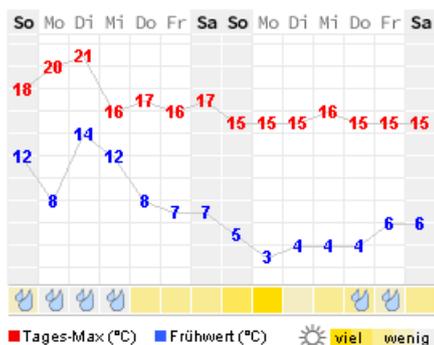
Bonjour à tous

La vendange est maintenant presque achevée dans la plupart des régions. Vous avez récolté une belle matière, avec des rendements plus faibles que l'an dernier, mais non effondrés. Vous allez bientôt sortir de vos caves, et nous avons des propositions à vous faire pour cet automne, pour vous avancer dans le travail de la campagne 2016 qui pointe déjà.

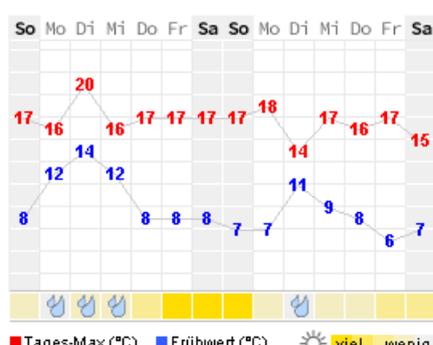
1°- Météo et végétation prévisibles pour les jours à venir :

Wetteronline <http://www.wetteronline.de> nous indique la météo dans toutes les localités d'Europe. Nous continuons d'utiliser leurs vignettes synthétiques pour les prévisions à 14 jours à venir. Voici donc la météo prévue pour le moment pour la période allant du dimanche 4 octobre au samedi 17 octobre inclus pour les localités précisées :

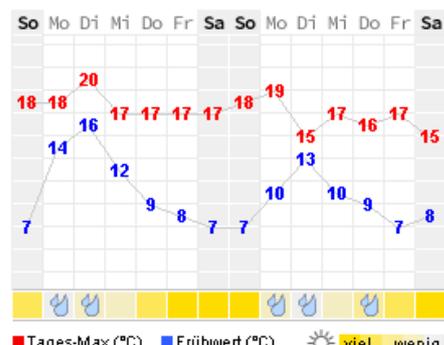
Sélestat (Bas Rhin)



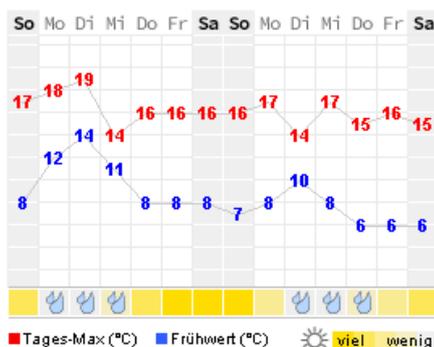
Beaune (Côte d'Or)



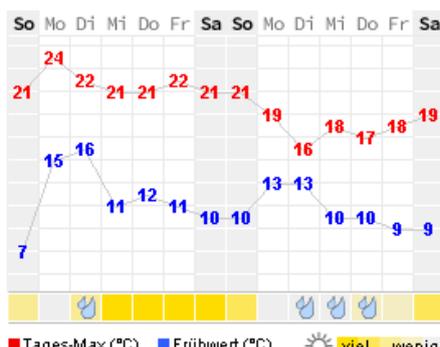
Belleville/Saône (Rhône)



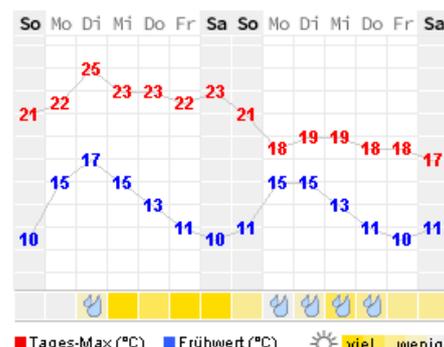
Genève (Suisse)



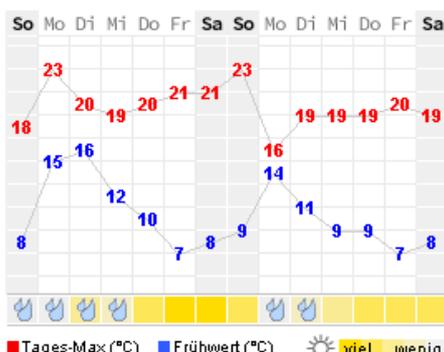
Avignon (Vaucluse)



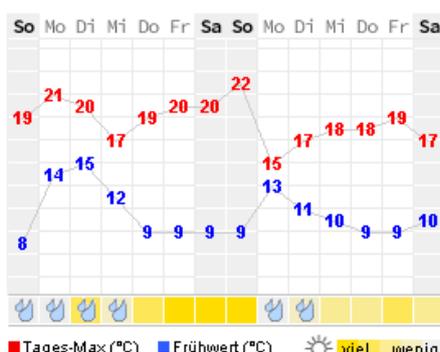
Estagel (Pyrénées Orientales)



Libourne (Gironde)

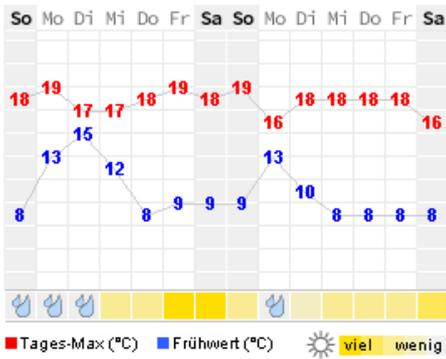


Cognac (Charente Maritime)

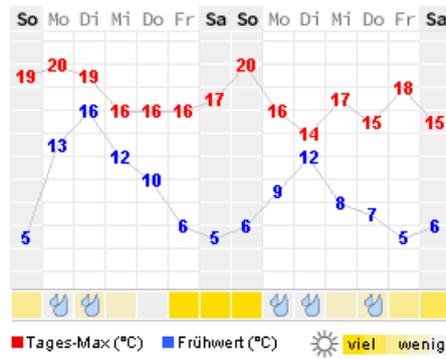


- Fax : 03 85 53 81 19. 1
<http://symbiose-nrj.fr>
 Digoïn-Gueugnôn - F-71160 DIGOÏN
 sanitaire.

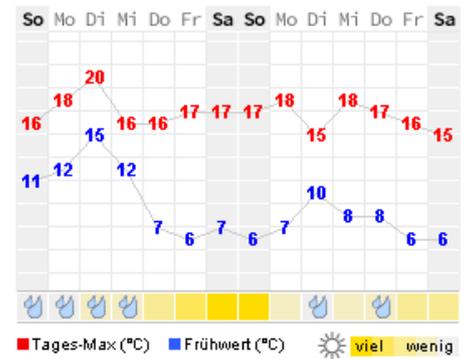
Nantes (Loire Atlantique)



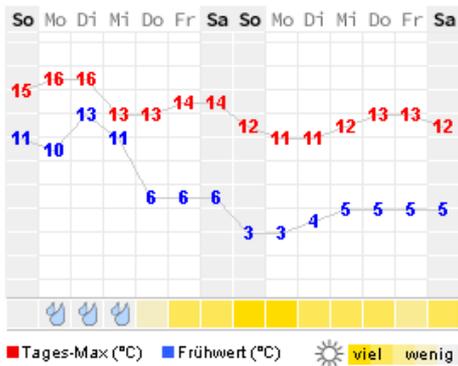
Clermont Ferrand (Puy de Dôme)



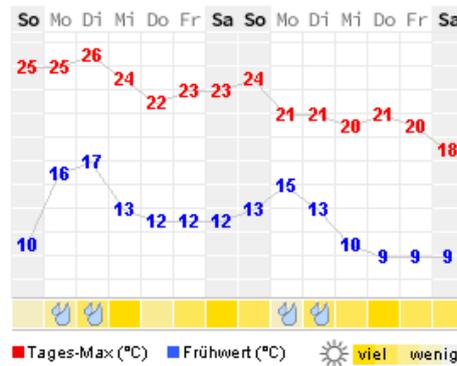
Les Riceys (Aube)



Virton (Gaume – Belgique)



La Vilella Baixa (Priorat – Espagne)



La vendange a été plus précoce que d'habitude, ce qui a l'avantage de prolonger la période de mise en réserves de la vigne. Les feuilles sont toujours très actives actuellement et commencent à jaunir ou rougir suivant cépage.

Le changement de couleur correspond à un changement du métabolisme qui permet à la feuille d'envoyer à la plante les matières nutritives qu'elle a fabriquées pour la

mise en réserve. Un bon déroulement de cette phase, que nous souhaitons la plus longue possible sans interruption par le gel, permettra aux bois d'accumuler des minéraux, des protéines et de l'amidon. Au printemps, la vigne se nourrit pendant les 4 premières semaines en priorité sur les réserves accumulées l'année précédente. Cette durée peut être un peu plus longue sur certains cépages (Merlot par exemple). De bonnes réserves sont donc capitales pour une bonne mise à fruit l'année suivante.

2°- Actions à prévoir dans les semaines à venir :

La période d'automne permet de prendre de l'avance sur beaucoup de travaux à venir, et le rythme du travail est normalement un peu plus calme que pendant la pleine saison. Cette année, il semble qu'une certaine chaleur se maintienne pendant les semaines à venir. Nous vous proposons d'en profiter pour mener les actions suivantes :

1. Applications microbiennes :

Nous vous avons souvent suggéré de réaliser les applications au sol et sur la plante de Compost Liquide en saison d'automne. Habituellement, le sol est plus chaud que l'atmosphère, ce qui est très bénéfique à l'installation des microorganismes que nous apportons dans ces applications.

Nous couplons souvent les applications de CL avec ACTIGRAINS pour bénéficier en même temps des avantages de l'action des Azotobactères et des Phosphobactéries. Mais nous pensons que les applications d'Actigrains étaient plus réussies au printemps. Or, l'expérience de nos amis céréaliers biologiques nous a montré qu'une application de CL + Actigrains à l'automne, sur les déchaumages, était finalement très bénéfique : installation du système bactérien dès l'automne, avec un début de fixation d'azote atmosphérique, puis mise en repos pendant l'hiver, et redémarrage dès le réchauffement suffisant du sol (en général de fin mars à la mi-avril) avec un bon effet « azote » dans les semaines qui suivent. **Nous proposons donc cette année de faire de même dans les conditions suivantes :**



2 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

- Sol suffisamment chaud lors de l'application.
- Sol non asphyxiant pendant l'hiver (nos microorganismes supportent difficilement l'anaérobiose).

Si vous avez prévu l'installation d'un enherbement de légumineuses ou de céréales l'effet n' sera que meilleur ; les microorganismes s'installent plus efficacement autour des racines de plantes en activité. Parfois, la flore spontanée peut convenir, mais bien souvent les espèces présentes ne sont que partiellement mycorhizables.

Rappel des conditions d'application :

Compost Liquide 50 litres/ha + eau de pulvérisation. Pas plus de 3 kg/cm ² de pression	Conseillé dans tous les cas. Application possible tant que le sol est encore à 12-13°C en surface, soit jusqu'à mi-novembre à fin décembre suivant régions et météo.
REMEDIER 1 à 2 kg/ha, à mettre dans l'AEROFLOT au début du brassage	A appliquer surtout en parcelles sensibles aux maladies du bois.
HUMISFER 125 à 200 g/ha à mettre dans l'AEROFLOT en fin de brassage. Sur semences, enrobage à 100 grammes/ha si nécessaire	Le rajouter si le taux de mycorhisation de la parcelle est inférieur à 40 %. La réussite de la mycorhisation suppose la présence en surface d'adventices mycorhizables (essentiellement graminées et légumineuses). Elles serviront de relais. On ne peut pas directement mycorhizer la vigne en cette saison.
ACTIGRAINS 3 composants à mélanger à l'eau de pulvérisation non chlorée, et pression de moins de 3 kg/cm ²	Application possible en automne sur sol à température supérieure à 15-16°C, soit jusqu'à mi-octobre ou début novembre suivant régions et météo. Nécessité de végétation herbacée en activité. Ne le faire à cette saison que dans les sols bien aérés. Sinon, attendre le printemps pour l'appliquer.
ACTIPRETA A mélanger avec les composants de l'ACTIGRAINS	Activateur très puissant, à réserver seulement aux parcelles les plus faibles ou très enherbées. Application en même temps que l'ACTIGRAINS et dans les mêmes conditions.

- Préparation du Compost Liquide :

Cette opération a parfois inquiété certains d'entre vous. Nous avons amélioré l'Aéroflot fin 2013 pour le rendre plus pratique en opérant le brassage des composts dans un fût bleu de 60 litres séparé. Nous y avons aussi rajouté divers accessoires, dont un couvercle (non visible sur la photo), un thermomètre digital, un tuyau de remplissage avec pistolet et filtre. Nous pourrions vous donner les détails lors de nos visites.

Dernièrement, nous avons aussi fabriqué un panier métallique pour contenir le sac à compost (photos ci-dessous). Nous n'aurons donc plus besoin de fixer la cordelette dans la fermeture du fût bleu et le sac restera contenu dans le cylindre sans risquer de boucher la sortie.



Le filtre de pulvérisation que nous avons intégré au tuyau de remplissage retient les particules les plus grossières. Il est parfois nécessaire de le nettoyer une à deux fois pendant le remplissage, mais vous êtes ensuite sûrs de ne pas avoir de problème dans la pulvérisation. Certains d'entre vous nous ont commandé ce filtre pour l'intégrer à un ancien appareil, mais dans ce cas, il a tendance à se boucher trop souvent. Il ne fonctionne bien qu'avec le nouvel appareil.

- Essais de conservation et essais d'application sur le feuillage :

Nous cherchons depuis l'année dernière à conserver le produit pour ne pas avoir à le fabriquer trop souvent, ou même

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19. 3

E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

pouvoir vous le fournir prêt à l'emploi. Nous menons ce travail en collaboration avec notre confrère hollandais SOILTECH qui a beaucoup investi dans la recherche et le développement du CL. La situation est pour le moment la suivante :

- *Nous avons proposé de conserver le produit, en y rajoutant 10 % de KANNE (jus de céréales lactofermentées bien connu) et en le gardant à la température d'un réfrigérateur (+ 5 à + 8°C). Soiltech était dubitatif quant à la réussite ; néanmoins, nous sommes arrivés à conserver au produit une certaine activité microbienne (mesurée par des tests appropriés); on pourrait le garder ainsi pendant 4 à 5 semaines. Toutefois, nous n'avons pas obtenu le niveau d'activité du produit frais.*
- *Nous allons rencontrer cette semaine nos confrères pour faire le point de l'avancement de leur recherche sur la conservation du CL, et nous vous en informerons.*

Grâce à cet essai de conservation, nous avons fait à une petite échelle chez 4 producteurs (Champagne, Bourgogne, Mâconnais, Bordelais) un essai de traitement de la vigne toute la saison en n'appliquant que le CL. Ceci afin de tester si la vigne ainsi soignée avait une meilleure résistance aux maladies. Nous avons observé les résultats suivants :

1. *Diminution nette de la fréquence du Black Rot en mai avec une seule application en début de saison, suivie de notre programme habituel (Bordelais).*
2. *Maintien d'une vigne sans maladies jusque fin juillet, puis apparition d'Oïdium (absence sur notre programme habituel) avec toutefois une virulence modérée.*
3. *Aucun effet décelable sur le Mildiou ; toutefois, les sites où les essais ont été menés jusqu'au bout n'ont pas vraiment été sujets à cette maladie cette année.*

Ces résultats ont été considérés suffisamment intéressants par les producteurs qui accueillaient notre essai (nous les remercions vivement de leur collaboration) au point qu'ils souhaitent le reconduire l'année prochaine. Mais notre objectif n'est pas de proposer une nouvelle méthode de traitements : seulement évaluer ce qu'il se passe.

En Hollande, les producteurs pratiquant ainsi (essentiellement en pépinière d'ornement et en maraîchage) arrivent à ne pas avoir de maladies sur les 2/3 de la saison ; ensuite, ils sont obligés de reprendre des traitements phytosanitaires.

2. Installation d'un enherbement dans les allées :

Nous proposons depuis l'année dernière un enherbement à base de légumineuses non concurrentes de la vigne, et à faible développement, pour améliorer l'aération du sol, l'enrichir en matière organique, augmenter le taux de mycorhization de la vigne, et recréer un écosystème stable permettant à la plante de bien s'alimenter et de mieux résister aux stress climatiques et sanitaires.

Plusieurs d'entre vous l'ont pratiqué, et lorsque l'implantation du couvert était réussie, les résultats ont été nets sur les points ci-dessus.

Implantation du couvert :

C'est le point le plus délicat ; les petites graines ont besoin d'un sol chaud, humide et suffisamment tassé pour bien lever. Nous avons observé des échecs, qui tenaient aux points suivants :

- *Absence d'un semoir et d'un rouleau ; le simple semis à la volée avant une pluie étant souvent insuffisant, sauf dans les terrains limoneux.*
- *Semis en conditions trop sèches ; il faut que le sol ait déjà été arrosé avant de semer, et pas seulement après. Surtout dans les sols caillouteux où les cailloux sur sol sec empêchent le rouleau de tasser la terre.*

Les inconvénients ci-dessous concernent surtout les graines les plus petites (Luzernes annuelles et lupuline, Trèfle, Lotier...) et moins les graines plus grosses (Vesce, Céréales).

Il est clair qu'il faut un matériel approprié pour réussir les semis. Basiquement, il faut que le sol soit griffé, semé, et roulé. Pour réaliser cette opération, il existe des semoirs spécialisés, mais c'est un assez gros investissement. C'est mieux lorsqu'un entrepreneur le propose. Nous avons parfois effectué ce travail au semoir manuel SOLO, mais cette opération demande du temps, et la question du roulage n'est pas résolue.





Nous avons recherché ce qu'utilisaient les services d'espaces verts ou les particuliers pour semer le gazon, et trouvé l'appareil ci-dessous (société allemande EINHELL, fabrication chinoise) fonctionnant avec 4 piles 1,5 V. 5 niveaux de réglage de débit. Il est couplé à un rouleau de 50 cm de large environ, qu'on peut remplir d'eau (poids : 50 kg rempli). L'intérêt principal de ces deux articles est leur prix assez faible : de l'ordre de 120 € H.T. pour l'ensemble (à confirmer). Si vous le souhaitez, nous pouvons les fournir.

Ce matériel est conçu pour être utilisé manuellement, mais il serait peut-être possible de l'utiliser avec un tracteur. Pour les vignes à plus grand écartement, le semoir pourrait convenir, mais il faudrait un rouleau plus large ou plusieurs rouleaux de ce type.

- **Choix du couvert :**

Nos préférences vont plutôt aux légumineuses, car ces plantes sont les plus capables de multiplier les Mycorhizes. Le réseau mycorhizien leur permet d'envoyer aux racines de la vigne les éléments qu'elles ont assimilé ou fixé, comme l'Azote, la Potasse, etc... Voir à ce sujet notre dernier bulletin 2014, ainsi que les fiches techniques présentes sur l'Espace Adhérent du site SYMBIOSE (pour les abonnés). De plus, elles contiennent (surtout les Luzernes) un composant dénommé Triacontanol qui est à très faible dose un puissant stimulant de la photosynthèse.

• **En inter-rangs, vignes larges (1,80 m à 2,50 m) :**



Semis en automne de **Luzerne annuelle *Medicago polymorpha* 5 kg/ha** au milieu des allées. **Cette plante ne doit pas être semée trop tôt en saison, car elle ne résiste bien au gel que si elle est au stade « rosette »**. Si on la sème plus tôt, elle a le temps de monter en tige, et peut alors geler à partir de - 8°C. Si on souhaite la pérenniser, il faut la laisser faire au moins une partie de ses graines, donc ne la détruire (broyage ou rouleau Faca) que fin mai ou la laisser en place si elle ne gêne pas la végétation. Cette option a l'avantage d'étouffer la plupart des adventices envahissantes, car elle est installée avant leur démarrage. Pour cette raison, nous ne rajoutons aucune autre espèce au semis de *Medicago polymorpha*.

Attention, la *Medicago polymorpha* réussit mal en semis de printemps.



On peut aussi utiliser la **Vesce** (photo ci-contre ; nombreuses variétés, mais choisir de préférence une Vesce d'automne) qui se sème habituellement **entre 15 et 25 kg/ha** suivant le poids de 1 000 grains (variant de 45 à 75 grammes). On peut l'associer à **de l'Avoine (50 - 60 kg/ha)** ou **du Seigle hybride interculture (30 - 40 kg/ha)**. **Le Trèfle Incarnat** s'utilise aussi à une dose de semence similaire, mais il est très sensible aux limaces et escargots à l'implantation. Ces plantes doivent souvent être fauchées pour éviter trop de développement. Si ce n'est pas le cas, elles peuvent maintenir de l'humidité et gêner le placement des traitements sur la vigne.

• **En inter-rangs, vignes étroites (1 m à 1,50 m) :**

Semis en automne ou au printemps du **mélange Luzerne lupuline *Medicago lupulina* 2 kg/ha + Trèfle blanc nain 2 kg/ha + Lotier corniculé 1 kg/ha**. La Luzerne lupuline n'est pas strictement une Luzerne annuelle (elle est plutôt bisannuelle) mais son développement est faible (10-15 cm de hauteur) et elle n'est pas concurrentielle pour la vigne. De même du Trèfle blanc nain et du Lotier. En cas de besoin, ce couvert est facile à démonter, souvent même sans broyage préalable. Nous conseillons plutôt le travail du cordon à la bineuse Kress. En situation plutôt séchantes, nous conseillons **la Luzerne lupuline seule à 5 kg/ha**.



- **Compléments :**

Il vaut mieux éviter de semer des couverts végétaux dans les parcelles sensibles au gel.

Une couverture de sol limite la remontée de chaleur du sous-sol et favorise donc le refroidissement en surface.

Si vous manquez de mycorhizes, il est souhaitable de mélanger 100 grammes/ha d'HUMISFER à la semence.

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél : 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19. 5

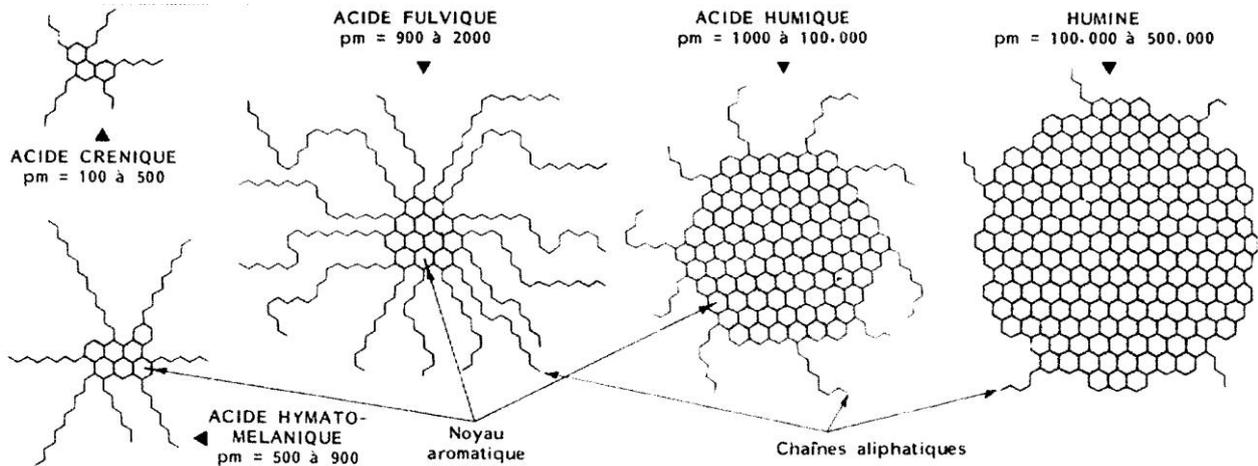
E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

3. Les acides humiques et le Bore :

Pour rappel, les acides humiques sont les principaux constituants de l'humus stable des sols avec les acides fulviques et l'humine.. Ils peuvent se combiner facilement avec les éléments minéraux présents dans le sol ou ceux des engrais et amendements appliqués.

Une petite partie des acides humiques et fulviques d'un sol (entre 0,1 % et 1 % suivant les situations) est solubilisée dans la solution du sol. Elle permet la mise à disposition à la plante de ces éléments sous forme de combinaisons humates ou fulvates. De plus, les molécules humiques rentrent partiellement dans la plante où elles jouent un rôle analogue à celui des hormones de croissance.



Un sol très riche en humus permet donc une alimentation optimale des plantes et soutient leur végétation grâce à ce processus. Mais c'est rarement le cas dans les sols agricoles et viticoles, et il n'est même pas sûr que ce soit souhaitable pour la vigne car les caractéristiques d'un terroir n'impliquent pas forcément un sol très riche.



En appliquant au sol de petites quantités d'humates liquides solubilisé, **on redonne au sol la capacité de mobiliser des éléments minéraux sans avoir la richesse en humus qui le permettrait.** C'est l'objet de l'**HUMATE DE BORE** qui s'applique seul pour cet usage (**10 à 20 litres/ha**), ou en même temps que des apports d'engrais et d'amendements dont il augmente l'effet. On observe aussi une forte diminution des chloroses ferriques due à la forte affinité du Fer avec les acides humiques.

Mais le composant minéral actif du produit est le Bore, systématiquement carencé dans nos sols, car il est lessivable (anion) au même titre que les nitrates. Le Bore est indispensable pour :

- Améliorer la montée de la sève dans la plante, donc favoriser l'assimilation de tous les autres minéraux (relation avec la Silice).
 - Améliorer la fécondation et la tenue de la grappe (lutte contre coulure et millerandage.)
 - En relation avec la Potasse, permettre la circulation des sucres dans la plante, en particulier au moment de la maturation des raisins (carence en Bore sur cépages rouges = raisins roses et feuilles rouges...).
- Augmenter la solidité des tissus de la plante (tiges, feuilles, etc...) en relation avec le Calcium, ce qui diminue la sensibilité aux attaques d'insectes et de maladies.

Nous vous conseillons donc vivement l'usage de ce produit dans votre programme « sol ». Il peut s'appliquer en même temps que les applications microbiennes en prenant la précaution de diluer en premier l'Humate de Bore dans la bouillie avant d'apporter les autres préparations. **Attention ! Ce produit n'est pour le moment plus autorisé en Agriculture Biologique en France, en attente d'une réponse de la Commission Européenne sur l'usage de la Léonardite solubilisée (principal composant du produit).**

4. Les analyses de sol et les recherches de Mycorhizes :

6 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

C'est le moment de faire le bilan de l'état de vos sols. Les analyses peuvent être un bon support d'évaluation, en particulier en cas de problème végétatif ou sanitaire.

Pour l'analyse de sol, vous pouvez faire appel à votre distributeur, qui travaille généralement avec un laboratoire, ou à notre prestation habituelle par le laboratoire Teyssier (26) avec lequel nous avons établi une prestation très complète, incluant la mesure de la Silice soluble dans le sol :



- *Granulométrie 5 fractions - NF X 31107.*
- *Taux de matière organique - Carbone Anne x 1,72, méthode ISO 14235.*
- *Rapport C/N de la matière organique (qui renseigne sur son évolution et sa qualité - ISO 11261.*
- *Phosphore « assimilable » - Dyer X 31-160 (sols acides) ou Joret-Hébert X 31-161 (sols calcaires).*
- *Calcium, Magnésium et Potassium échangeables - X 31-108.*
- *Oligo-éléments Cuivre (résistance aux maladies), Zinc (fonction chlorophyllienne, croissance des méristèmes), Manganèse (bonne synthèse des protéines), Bore (bonne utilisation du Calcium, remplissage des grains, exsudats racinaires) et Molybdène (bon fonctionnement des bactéries fixatrices d'azote atmosphérique, métabolisation des nitrates par la plante) – X 31-121 sauf Bore X 31-122 et Molybdène non normalisée.*
- *Résistivité – ISO 1126.*
- *Silice soluble – Non normalisée.*

La recherche du taux de mycorhization de vos parcelles peut être effectuée à l'occasion du prélèvement de sol ; il faut alors prélever des radicelles de vigne en gardant un peu de terre autour. Elle est effectuée par MYCAGROLAB (21) et donne les indications suivantes :



- *Détermination du pourcentage de racines mycorhizées.*
- *Indications sous forme d'une notation d'intensité sur :*
 - *Le mycélium externe (extension autour des racines)*
 - *Le mycélium interne (ancrage dans les tissus racinaires)*
 - *Les arbuscules (structures de liaison avec la plante)*
 - *Les vésicules (organes de stockage d'éléments nutritifs, présents dans les racines)*
 - *Photo des radicelles laissant apparaître les Mycorhizes incluses.*

Le pourcentage de racines mycorhizées est très important pour connaître la capacité de votre parcelle à bien s'alimenter et à développer une capacité de résistance aux stress climatiques, aux maladies et aux insectes. Nous recherchons à augmenter ce niveau pour passer au plus vite au-dessus de 50 %, taux à partir duquel les effets positifs deviennent importants.

3°- Bineuse Kress :

Nous vous avons déjà souvent parlé de cet appareil sympathique et peu onéreux qui nous permet d'entretenir le sol sous les rangs avec une grande vitesse d'avancement, et sans déranger les racines de la vigne. Il doit être utilisé après avoir passé l'intercep « classique » en début de saison.

Il pourra vous éviter un buttage-débutage ; nous avons souvent constaté qu'un travail du sol profond (plus de 10-15 cm suivant les endroits) dérange la végétation de la vigne et l'affaiblit en sectionnant des racines, surtout s'il est fait au printemps alors que la plante en a un gros besoin.



Ceux d'entre vous qui l'ont adopté sont heureux de pouvoir travailler plus vite et plus confortablement pour l'entretien du cordon, ce qui facilite le travail sans désherbage chimique

La saison actuelle est une occasion pour vous de l'essayer ou d'en peaufiner le réglage. Contactez votre distributeur ou nous-mêmes à ce sujet.

Merci de votre confiance, et à bientôt.

L'équipe SYMBIOSE

Personnes sur le terrain en appui de notre méthode :

1. Robert CASENOVE – Tél. 06 30 63 22 19, E-mail : robert.casenove@wanadoo.fr – Secteurs Sud Bourgogne, Beaujolais, Suisse, Savoie, Midi et autres régions en appui.
2. François TISSOT – Tél. 06 17 44 10 06, E-mail tissot.fr@gmail.com . Basse vallée du Rhône, PACA, Languedoc-Roussillon en appui.
3. Aurélien FEBVRE – Tél. 06 73 26 90 12, E-mail febvrea@yahoo.fr – Bourgogne, Champagne, autres régions en appui.
4. Philippe CHATILLON – Tél. 06 45 39 17 63, E-mail chatillon.philippe@akeonet.com – Jura, appui sur Bourgogne ou Bordelais.
5. Jacques MOREAU – Tél. 06 07 89 05 77, E-mail sarl.jmoreau@orange.fr – Bourgogne et autres régions en appui suivant besoins.

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.

8 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : symbiose.nrj@orange.fr - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.